

L'actu du jour

Faut-il raconter toute sa vie sur Internet ?

Internet est devenu un outil formidable et incontournable. Il fait partie de notre quotidien. De plus en plus de personnes l'utilisent pour rechercher des informations ou raconter leurs petites histoires, et aussi des choses très personnelles, par le biais des réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter. Certaines écoles se servent même des Tweets pour travailler en classe. Mais peut-on tout dire sur Internet ? Quelques explications.

Pourquoi parle-t-on d'Internet aujourd'hui ?

Parce que lundi 28 janvier, c'était la **Journée européenne de protection des données personnelles**. Elle nous invitait à réfléchir sur les informations que l'on doit ou non communiquer et faire circuler, en particulier sur Internet. Nous avons demandé conseil à la **Cnil** (Commission nationale de l'informatique et des libertés), un organisme chargé de veiller au respect de la vie privée, notamment sur Internet, et aussi à **Nadine Rayssac**, chef du département Ressources et Technologie du CRDP de Franche-Comté.

L'actu du jour :

Qu'est-ce que la vie privée ?

La Cnil : La vie privée, c'est la vie personnelle et intime d'une personne, comme ses relations amicales, ses idées politiques, sa religion, ses amours, ses éventuels problèmes de santé... Elle appartient à cette personne et ne regarde pas tout le monde. Aujourd'hui, de plus en plus de gens exposent leur vie privée sur Internet.

Nadine Rayssac : Ce qui ne doit pas t'empêcher de parler de toi, de ta vie ou de tes idées. Mais, ce que tu écris, tu dois en quelque sorte pouvoir l'assumer ou le défendre. C'est aussi pour cette raison qu'il ne faut pas écrire des choses qui pourraient faire du mal à quelqu'un. C'est la même chose dans la « vraie vie ».

Quelles sont les informations qu'il ne faut pas donner sur Internet ?

La Cnil : Certaines données sont ultrapersonnelles et confidentielles. On ne doit donc les communiquer à personne et sous aucun prétexte ! C'est le cas d'un mot de passe, d'un numéro de carte bleue ou d'un numéro de compte bancaire. Il faut faire attention aussi à ne pas donner trop d'informations personnelles, quand on publie des choses sur Internet. On ne doit pas indiquer son adresse, ni son numéro de téléphone.

Pourquoi ?

La Cnil : Parce que les informations sur ta **vie privée** peuvent être lues et utilisées par des personnes à qui elles n'étaient pas initialement destinées. Il faut donc écrire en sachant que tu pourras être lu par des inconnus et pas seulement par tes copains ! En plus, sur Internet, toute information publiée laisse des traces, et certaines peuvent rester visibles pendant des années ! Comme dans la vraie vie, il faut faire bien attention à ce que tu écris et à ce que tu décides de montrer.

Nadine Rayssac : Dans la vie, nous sommes des citoyens. C'est la même chose sur Internet. La citoyenneté implique le respect de l'autre. Elle implique aussi de s'informer. Il faut apprendre à se servir intelligemment des réseaux sociaux ou d'Internet. Par exemple, il faut savoir paramétrer un compte sur **Facebook** ou **Twitter** pour choisir d'être lu uniquement par les personnes en qui tu as confiance.

Quand on utilise Internet, quelles sont les informations que l'on n'a pas le droit de diffuser, sans autorisation ?

La Cnil : Tu dois respecter le **droit à l'image** sur Internet. Avant de mettre en ligne une photo ou une vidéo, tu dois recueillir l'autorisation expresse de la personne ou des personnes qui y figurent. Et puis, si on te demande de retirer une photo, tu dois le faire et ainsi respecter le droit à l'image de cette personne. De manière générale, il faut respecter la vie privée des autres sur Internet, et en aucun cas révéler les opinions politiques, la religion, les amours, les problèmes de santé ou les confidences de quelqu'un.

Avatar ou pas avatar ?

Pour terminer, **1jour1actu** te rappelle que si Internet est un outil extraordinaire, il est bien que chacun assume sur le Web ce qu'il dit et ce qu'il écrit. Comme l'explique Nadine Rayssac, quand on prend un **pseudo** ou un **avatar**, on a souvent tendance à essayer de se cacher derrière un personnage, en pensant que l'on pourra dire plus de choses. Mais ce comportement n'est pas responsable. Ce que nous publions sur Internet, nous devons l'assumer. C'est la meilleure façon de se respecter soi-même.

Le quiz du jour :

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)